





13006

# PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **J004240442**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/12/2019	19052248

(7) RESULTAT DU CONTROLE	(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE
Favorable	<b>Défaillances mineures</b>

(8) LIMITE DE VALIDITE DU CONTROLE REALISE
17/06/2020

NATURE DU PROCHAIN CONTROLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTROLE
N° D'AGREMENT : <b>S078J127</b>
(9) RAISON SOCIALE : AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES : 1 RUE CHAMOISERIE
78920 ECQUEVILLY 01.34.74.97.81

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR
N° D'AGREMENT : 078J7036
NOM ET PRENOM : Romain PAVAUX
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VEHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BD-015-NB (F)	08/07/2015	06/05/2008
Marque	Genre	Carrosserie
SETRA	TCP	CAR
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	
WKK62962513105707	M3	
Type/CNIT	Energie	
TC625457	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMETRAGE RELEVÉ
701159

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTROLE TECHNIQUE DEFAVORABLE

MESURES REALISEES ET VALEURS LIMITEES CORRESPONDANTES
<b>Opacité des fumées (≤0.80m-1) :</b> C1:0.10m-1 C2:0.10m-1
<b>Frein de service :</b> Efficacité globale (≥ à 50%) : 67% Efficacité par essieu : E1 : 68% E2 : 65% E3 : 72% Déséquilibre (<20%) E1 : 3% E2 : 6% E3 : 6%
<b>Frein de stationnement :</b> Efficacité (≥ à 18%) : 27%
<b>Frein de secours :</b> Efficacité globale (≥ à 25%) : 27% Efficacité par essieu : E2 : 58% Déséquilibre (<30%) E2 : 0%
<b>Feux de croisement (-0.5% à -3.0%) :</b> G:-2.9% D:-2.7% 0,8≤h≤1,0m <b>Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) :</b> G:-2.7% D:-1.7%

**BD-015-NB**

**CT 17/06/2020**

N° d'agrément : S078J127  
N° de série : WKK62962513105707  
N° d'imprimé : J004240442

**S078J127**  
**A 17/06/2020**  
**BD-015-NB**

# ATTESTATION DE VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

(Ce document identifie à minima les exigences relatives à l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002)

N°: 8262.....

**ATTENTION : TOUTE RAYURE ET/OU RATURE, ENTRAÎNE IMMEDIATEMENT ET OBLIGATOIREMENT L'ANNULATION DU DOCUMENT.**

Tampon de l'Organisme, auteur de l'attestation :

Station agréée chronotachygraphe, à la marque d'identification :

BT38

Echéance de validité de la présente attestation (1):

**23 OCT. 2020**

Délivré à la société :

Nom : TOMASDEV ILE DE FRANCE

Adresse : NUE DES CAYENNES

78700 CONFLANS STE HONORINE

SCHMIDT ALEXANDRE

Je soussigné, (2).....SCHMIDT ALEXANDRE.....atteste que le système de limitation ou le limiteur du véhicule ci-dessous à fait l'objet d'une vérification de son fonctionnement par mes soins, et qu'il est :

CONFORME (3)                       NON CONFORME (3)

aux limites de vitesse et aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse (3)  de réglage

de coupure du système de limitation ou du limiteur (en km/h) : 100 km/h

Marque du véhicule : SEAT

N° d'immatriculation : BD-015-NB                      Kms : 698981

Type du véhicule : TC625457

N° de châssis ou n° de série : WKK62962513705707  
(faire photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule)

Si numérique, ou véhicule sans chrono :

[(3) Méthode employée selon PR TACH 07]

	Avec l'usage de la carte atelier
<input checked="" type="checkbox"/>	Par l'usage de la connectique B3
	Essais sur route
	Essais en dynamique sur banc à rouleaux (uniquement IM SYST 34)

Remarques particulières : .....

Date de l'intervention : 24 OCT. 2019                      Heure de l'intervention : 17h20

Conformément au 6<sup>ème</sup> alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 23 décembre 2002, cette attestation est délivrée suite à la vérification du fonctionnement du système de limitation de vitesse et de la valeur de réglage ou de coupure de vitesse limite de celui-ci.

La photocopie de ce document dûment renseigné, avant délivrance au client et aux Autorités Administratives compétentes si nécessaire, est classée dans le Centre agréé.

Signature de l'auteur de l'intervention:

(1) date de l'attestation + 1 an - 1 jour                      (2) nom et prénom de l'auteur de l'intervention                      (3) cocher la bonne case  
Ex : réalisé le 18/07/18 => échéance de validité au 17/07/19.

**ATTESTATION D'AMENAGEMENT D'UN VEHICULE  
EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES**

**NUMERO : 08.05.2613**

(Arrêté Ministériel du 02 juillet 1982 modifié relatif au Transport en Commun de Personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le Transport en Commun de Personnes dans les conditions suivantes :

**Genre : T.C.P. Carrosserie : CAR Marque : SETRA Type : TC 625 457**

**Numéro d'identification du véhicule : WKK62962513105707**

**NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS**

(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATION ASSISES	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1			1	1		
Convoyeur	1	1			1	1		
Assis (hors strapontins)	55	57			55	57		
Strapontins	----	----			----	----		
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	----	----			----	----		
Accompagnateur(s) obligatoires(s)	----	----			----	----		
Debout	----	----			----	----		a)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	57	59			57	59		

a) En application de l'article 75, un arrêté préfectoral fixe, pour les autocars, éventuellement les conditions de transport d'enfants debout dans ce véhicule et doit être présenté avec le présent document.

CONFIGURATION COUCHEES	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire couché assis								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'Arrêté Ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

**CONDITIONS PARTICULIERES**

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'Arrêté Ministériel susvisé.

Les véhicules non affectés à un service urbain doivent être équipés d'une boîte de premiers secours et d'une lampe autonome

« Véhicule muni d'un ralentisseur en application de l'article 37 »

« Vitesse maximale 100 Km/h sur autoroute »

Le Constructeur : EvoBus France S.A.S.

**EVOBUS FRANCE SAS**

Service Homologation

2 à 6, rue du Vignolle

95200 SARCELLES

Arnaud DEBAIR

Fait à Sarcelles,

Le 05.05.2008

5006



FO EAD 08 / A

ANNEXE 12  
**Attestation de Vérification Périodique  
EAD**

Je, soussigné (nom et prénom), MARTINIEN Guillaume.....

Vérificateur qualifié UTAC sous le N° TCP/19.X095316.....

Certifie que l'éthylotest anti démarrage décrit ci-après a été vérifié par moi-même conformément aux règles applicables et aux instructions fournies par le fabricant du système.

**Description du véhicule :**

Marque : SETRA.....

Type : S416 HDH.....

Numéro de série: WKK629625513105707.....

Numéro d'immatriculation : BD-015-NB.....

**Description du dispositif EAD :**

Marque : ALCOLOCK.....

Type : V3 SERIE B2.....

Numéro d'identification (centrale et analyseur) : 0318919/0000776.....

**Date de la prochaine vérification périodique :**

Mois MAI..... Année 2021.....

Fait à : HERBLAY....., le 18/05/2020.....

Adresse complète et cachet du vérificateur :

Signature du vérificateur :

**Garage Paris Pontoise Poids Lourds**  
SA au capital de 200.000 €  
RCS Pontoise B 950 042 937  
FR 36 950 042 937  
7, avenue Paul Langevin  
95220 HERBLAY  
Tél. : 01 34 50 98 99 - Fax : 01 39 97 79 44

**CAR SETRA S416HDH GRAND TOURISME (S416HDH )**

Identification			
Numéro de stock :	63802,	Marque :	SETRA,
Type Commerce :	S416HDH,	Finition commerciale :	GRAND TOURISME,
Type :	S416HDH,	Immatriculation :	BD015BB,
Série :	WKK62962513105707,	Date 1ère mise en circulation :	06/05/2008
Genre :	CAR,	Carrosserie :	TCP,
Nombre de portes :	2 SIMPLE LAT DT+ UNE AVG,	Ralentisseur :	OUI HYDRAULIQUE,
Contrôle technique :	A faire le :28/01/2015,	Validité controlographe :	A faire le :13/11/2016,
Validité contrôle de vitesse :	A faire le :11/11/2015,	Client (C1) et (C3) :	CARS GINOUX,
Longueur, Largeur, Hauteur :	13M19/2M55/3M90,	PV :	15T580,
PTAC :	24T00,	PTRA :	27T500,
Puissance réelle en KW :	0,	Puissance fiscale :	32 CV,
Kilométrage :	586096 KM,	Nombre d'heures :	XXXX,
Catégorie d'émission :	171 GRAMMES,	Classe environnementale :	EURO 4,
Boîte de vitesse :	BVM6,	Carburant :	GO,
Couleur & nature :	GRIS/BEIGE MC,	Nombre de sièges :	57+1+1 INCLINABLES,
Type de sellerie :	VELOURS BLEU ET VERT,	Nombre d'essieux :	6X2X4,
Présence stickers signalétiques	OUI,	Date d'examen :	06/03/2015
Lieu d'examen :	69 CORBAS		

Equipements			
Radio :	LECTEUR CD1	Lecteur DVD :	LECTEUR CD1
Nombre d'écrans :	2 ECRANS	Suspension :	PNEUMATIQUE PILOTEE

Accessoires			
Extincteurs :	CTL A FAIRE ENJUIN 2015	Pharmacie :	2 PHARMACIES
Contrôlographe :	NUMERIQUE	Etat des batteries :	DEMARRAGE CABLES / BATTERIE RE

**Transdev Ile de France**  
ZA des Boutries 23-25 rue des Cayennes  
78700 Conflans-Ste-Honorine  
Tél : 01 39 72 74 00 Fax : 01 39 19 32 18  
Siret : 383 607 090 00149

le 13/07/2016

## EvoBus France

## NOTICE DESCRIPTIVE

## CAR SETRA - Type : TC – Variantes : 625 457

### Véhicules réceptionnés suivant la directive 2001/85/C.E.

## 0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart (Allemagne)  
 0.1.1. Représentant accrédité en France : EvoBus France S.A.S. 2 à 6 rue du Vignolle - 95200 Sarcelles
- 0.2. Marque : SETRA  
 0.3. Désignation commerciale : S 416 HDH  
 0.4. Catégorie internationale : M3  
 0.5. Genre : T.C.P.  
 0.6. Type, variantes et versions : TC 625 457  
 0.7.1. Décodage des T.V.V. : Type : TC (Gamme Top Class)  
 Variantes : 625 (structure châssis S 416 HDH) - 457 (moteur)  
 Version : sans objet
- 0.8. Puissance administrative : 32 CV

## 1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 3 essieux  
 Essieu 1 : roues simples  
 Essieu 2 : roues jumelées  
 Essieu 3 : roues simples  
 1.1.1. Emplacement des roues motrices : Roues de l'essieu 2 - En série, dispositif antipatinage de roues (A.S.R.)  
 Un voyant au tableau de bord signale au chauffeur l'entrée en fonction du système  
 1.1.2. Emplacement des roues directrices : Roues de l'essieu 1 et de l'essieu 3  
 1.2. Dimensions des pneumatiques : 295/80 R 22.5 (152/148 M) ou indices charges/vitesses supérieurs  
 1.3. Constitution de la coque : Cadre treillis, en tubes et tôles d'acier soudés  
 1.4. Emplacement et disposition du moteur : Moteur vertical, placé à l'arrière dans l'axe du car.  
 1.5. Emplacement du poste de conduite : Avancé, côté gauche

## 2. MASSES ET DIMENSIONS

Au sein de la présente notice descriptive, les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière

- 2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : 24.000 Kg  
 2.2. Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) :  
 2.2.1. Sans système de freinage de remorque  
 2.2.1.1. Avec remorque sans frein : 24.750 Kg  
 2.2.1.1.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.1. : 750 Kg  
 2.2.1.2. Avec remorque équipée de freins à inertie : 27.500 Kg  
 2.2.1.2.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2. : 3.500 Kg
- 2.3. : 24.000 Kg  
 2.4. Masse en charge techniquement admissible : 24.000 Kg  
 2.5. Charges maximales admissibles :  
 2.5.1. Sur l'essieu 1 : 7.100 Kg  
 2.5.2. Sur l'essieu 2 : 11.500 Kg  
 2.5.3. Sur l'essieu 3 : 5.400 Kg
- 2.6. Voie avant : 2,126 m  
 2.7. Voie arrière :  
 2.7.1. Sur l'essieu 2 : 1,802 m  
 2.7.2. Sur l'essieu 3 : 2,126 m
- 2.8. Empattement : 6,250 m  
 2.8.1. Empattement du tandem : 1,350 m  
 2.8.2. Empattement : 6,681 m
- Véhicules livrés carrossés
- 2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :  
 Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements  
Véhicule livré aménagé  
 2.9.0. Total : 13.500 Kg  
 2.9.1. Sur l'essieu 1 : 3.350 Kg  
 2.9.2. Sur l'essieu 2 : 6.900 Kg  
 2.9.3. Sur l'essieu 3 : 3.250 Kg
- 2.10. Porte-à-faux avant : 2,82 m  
 2.11. Porte-à-faux arrière : 2,77 m  
 2.12. Longueur hors tout : 13,19 m  
 2.13. Largeur hors tout : 2,55 m  
 2.14.

**Nota :** Pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir point 7.9.2.), il est admis de pouvoir :

- a) Augmenter la masse en charge maxi admissible en service dans l'état (point 2.1.) et la masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'état (point 2.2.) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce dans la limite de 500 Kg, soit :  
 - 300 Kg pour un ralentisseur électrique  
 - 250 Kg pour un ralentisseur hydraulique
- b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.5.2.) dans la même proportion que ci-dessus

## 3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination du type :  
 3.1.1. Marque : DaimlerChrysler AG  
 3.1.2. Marquage moteur : OM 457 LA IV/15 (EURO 4)  
 : OM 457 LA V/15 ou OM 457 LA V/16 (EURO 5)
- 3.2. Description générale :  
 3.2.1. Genre : Moteur diesel, 4 temps.  
 3.2.2. Principe de fonctionnement : Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin  
 3.2.3. Suralimentation : Par turbo compresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur thermique  
 3.2.4. Dispositifs antipollution : Système SCR, silencieux d'échappement avec catalyseur injection d'Adblue avec unité d'alimentation et de dosage
- 3.3. Nombre et disposition des cylindres : 6 cylindres en ligne  
 3.4. Cylindrée : 11.967 cm<sup>3</sup>  
 3.5. Rapport volumétrique de compression : 18.05 ± 0.5  
 3.6. Puissance maximale : 315 kW (/15) ou 335 kW (/16)  
 3.7. Régime de puissance maximale : 2.000 tr/min  
 3.8. Couple maximal : 210 mdaN (/15) ou 220 mdaN (/16)  
 3.9. Régime du couple maximal : 1.100 tr/min  
 3.10. Régime de rotation maximal : 2.200 ± 60 tr/min  
 3.11. Carburant utilisé : Gasoil  
 3.12. Réservoirs à carburant :

3.12.1. Emplacement	En arrière de l'essieu 3	
	Côté gauche	Côté droit
3.12.2. Capacité (en litres)	300	260
3.12.3. Matériau	Polyéthylène	

**Sur demande :** Un réservoir de 41 litres (acier) placé coté droit au dessus de l'essieu 2 ou de l'essieu 1 (chauffage autonome).

- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : Par pompes-conduites-injecteurs gérés électroniquement (injection directe)  
 3.14. Type de filtre à air : à cartouche sèche  
 3.15. Allumage : par compression  
 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques : 24 volts  
 3.17. Dispositif d'anti-parasitage : sans objet  
 3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur visco-coupleur  
 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : un  
 3.20. Niveau sonore au point fixe :  
 3.20.1. Valeur du niveau sonore : 91 dBA  
 3.20.2. Régime de rotation correspondant : 1.500 tr/min  
 3.20.3. Position de la sortie d'échappement : à l'arrière droit  
 3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption : Sur la plaque constructeur.  
 3.24. Classe environnementale : 0555\*0651C (EURO 4) ou 0555\*0651G (EURO 5)

## 4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

### 4.1. Type des boîtes de vitesses :

#### Mécaniques :

MB GO 210/230 (6 rapports avants et 1 marche arrière)  
 ZF 12 AS 2301 (12 rapports avant et 1 marche arrière)

MB GO 210-6 EPS III (6 rapports avants et 1 marche arrière)  
 MB GO 240-8 EPS III (8 rapports avants et 1 marche arrière)

#### 4.1.1. Emplacement du levier de commande : Sur planche de bord

### 4.2. Type d'embrayage : Monodisque à sec

#### 4.2.1. Mode de commande : - Par pédale avec transmission hydropneumatique (avec les boîtes de vitesses MB)

- Automatique ou séquentiel avec commande de transmission électropneumatique (avec les boîtes de vitesses ZF AS 2301 et MB EPS III)

### 4.3. Type de transmission entre boîte de vitesses et roues : Arbre à cardan entre boîte et pont, et arbre de roue entre pont et moyeu.

### 4.4. Démultiplication de la transmission :

#### 4.4.1. Circonférence de roulement des pneumatiques de référence : 3.184 mm

#### 4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1.000 tr/min

De série - Avec boîte de vitesses MB GO 210

Combinaison des vitesses	Rapports de boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1.000 t/min (en Km/h)
1	6.52	3.154	20.56	9.29
2	3.71		11.70	16.32
3	2.23		7.03	27.17
4	1.44		4.54	42.07
5	1.00		3.154	60.57
6	0.79		2.49	76.72
Arrière	6.13		19.33	9.88

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée

Boîtes de vitesses (sur demande) :

BV/Rapport	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AR
MB GO 210-6 / 230	6.52	3.71	2.23	1.44	1.00	0.79	---	---	---	---	---	---	6.13
MB GO 240-8	6.571	4.158	2.748	1.739	1.256	1.00	0.795	0.633	---	---	---	---	6.176
ZF 12 AS 2301	12.33	9.57	7.44	5.87	4.57	3.47	2.70	2.10	1.63	1.29	1.00	0.78	11.41

Peuvent être montés en option les rapports de pont suivants : 2.846 – 3.154 – 3.583 – 3.909

### 4.5. Vitesse maximale effective : 100 Km/h

#### 4.5.1. Sur route : 90 Km/h

#### 4.5.2. Sur autoroute : 100 Km/h

#### 4.5.3. Système de régulation de vitesse et de proximité (ART) : Sur demande, ce dispositif permet une assistance au conducteur afin d'adapter la vitesse du Tempomat à celle du véhicule qui le précède et de maintenir la distance choisie

### 4.6. Indicateur de vitesse : oui

### 4.7. Compteur kilométrique : oui

### 4.8. Chrono tachygraphe : oui

### 4.9. Limiteur de vitesse : oui, par réglage du boîtier électronique à 100 Km/h

## 5. SUSPENSION

### 5.1. Avant : Suspension pneumatique à 2 soufflets – Essieu à roues indépendantes - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique – 2 triangles superposés par côté – Barre stabilisatrice

### 5.2. Arrière :

#### 5.2.1. Essieu 2 (Essieu moteur) : Suspension pneumatique à 4 soufflets - Essieu rigide guidé par 2 bras longitudinaux inférieur et deux bras obliques supérieur en triangle - 4 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - Barre stabilisatrice

#### 5.2.2. Essieu 3 : Suspension pneumatique à 2 soufflets – Essieu à roues indépendantes - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique – 2 triangles superposés par côté

### 5.3. Essieu délestable : Délestage temporaire de l'essieu 3 : Une commande au tableau de bord permet de délester l'essieu 3. L'essieu en délestage, la charge maximale sur l'essieu moteur ne peut excéder 13.000 Kg. La possibilité de délestage ne peut se faire qu'à des vitesses inférieures à 30 Km/h.

### 5.4. Suspension spécifique : Gestion électropneumatique de la suspension Une commande pneumatique à trois positions permet de baisser ou monter la suspension. Le véhicule ne doit circuler que lorsque la commande au tableau de bord est sur la position intermédiaire (contrôle de mise en fonction du système sur l'indicateur multifonction au tableau de bord)

## 6. DIRECTION

### 6.1. Type de direction : à vis à circulation de billes avec assistance hydraulique intégrée. L'effort volant est amplifié par pression hydraulique sur l'écrou récepteur du boîtier de direction. Cette pression est délivrée par une pompe hydraulique entraînée par le moteur.

#### Essieu 3 directeur : Le processus de direction est géré par commande électronique.

Le mouvement directionnel est transmis mécaniquement par la direction de l'essieu avant via un levier de commande et hydrauliquement au cylindre transmetteur. Celui-ci envoie hydro statiquement le mouvement directionnel au cylindre de centrage monté sur l'essieu arrière. Un accumulateur hydraulique améliore la rigidité du système hydrostatique de transmission en agissant sur les deux pistons intégrés au cylindre de centrage.

#### 6.1.1. Système de régulation de stabilité (ESP) :

Sur demande : Ce dispositif permet d'augmenter la stabilité du véhicule par régulation du couple moteur et du système de freinage électronique (EBS) (une indication au display signale au chauffeur l'arrêt ou l'entrée en fonction du système)

### 6.2. Diamètre de braquage hors tout : 21.296 mètres

## 7. FREINAGE

### 7.1. Frein de service : Système de freinage électropneumatique à gestion électronique composé de : - Un circuit de commande électropneumatique - Deux circuits de puissance entièrement pneumatique agissant respectivement sur les trois essieux : Un circuit pour l'essieu 1 et 3 et un circuit pour l'essieu 2 (type I.I).

### 7.2. Répartiteur de freinage : Non, fonction gérée électroniquement agissant sur les 3 essieux.

#### 7.2.1. Dispositif antibloqueur de roues : Oui, de catégorie 1 intégré au système de freinage électropneumatique

##### 7.2.1.1. Principe : Un capteur sur chaque roue

### 7.3. Frein de secours : Constitué par le frein de stationnement

### 7.4. Frein de stationnement : A main, par cylindres à ressorts sur l'essieu 2.

### 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

#### 7.5.1. Frein de service : Par air sous pression

#### 7.5.2. Frein de secours : Mécanique, à ressorts sur l'essieu 2

#### 7.5.3. Frein de stationnement : Mécanique, par la mise à l'air libre des cylindres à ressorts de l'essieu 2.

### 7.6. Assistance des freins :

#### 7.6.1. Frein de service : Par air comprimé

#### 7.6.2. Frein de secours : Non

#### 7.6.3. Frein de stationnement : Non

- 7.7. Réservoirs de fluide et d'énergie : 5 à 7 réservoirs d'air comprimé  
 - Circuit essieu 1 et 3 : 1 de 40 litres ou 2 de 30 litres  
 - Circuit essieu 2 : 1 de 40 litres ou 1 de 30 litres  
 - Servitudes : 1 de 40 litres ou 2 de 20 litres + 1 de 6 à 10 litres  
 - Tampon : 1 de 60 litres

- 7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : Voyants lumineux (rouge et orange) sur planche de bord et écran multifonction  
 7.7.2. Paramètres mesurés pour l'alarme : Chute de pression pneumatique ou défaillance électronique  
 7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : Lors de la mise sous tension ou par réalisation d'une défaillance

7.8. Type de freins :

- 7.8.1. Frein de service  
 7.8.1.1. Essieu 1 : Disques  
 7.8.1.2. Essieu 2 : Disques  
 7.8.1.3. Essieu 3 : Disques  
 7.8.2. Frein de secours : Disques  
 7.8.3. Frein de stationnement : Disques

7.9. Dispositif ralentisseur :

- 7.9.1.  
 7.9.2. Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2 :  
 Sur demande : Ralentisseur électrique ou hydraulique  
 7.9.3. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II bis :  
 Frein moteur par volets dans collecteurs d'échappement

7.10.

8. CARROSSERIE :

8.1. Carrosserie : CAR : Classe 2 ou Classe 3

8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :

- Coupe batterie
- Chauffage de toit
- Réfrigérateur
- Cuisine
- Toilette fixe ou démontable
- Aménagement VIP : Dans cette configuration le véhicule est équipé : D'un plancher plat et de trois sièges face route (Une banquette double et un siège simple)
- Salon arrière composé de sièges individuels placés latéralement équipés de ceintures et d'accoudoirs. Le nombre varie de 4 à 10 places.
- Vidéo
- Chauffage autonome
- Double-vitrage
- Toit panoramique vitré
- Climatisation
- Tables de jeux
- Tablette amovible sur cache jupe
- Siège guide avec assise relevable verrouillable (classe 2)
- Siège guide avec assise relevable

- 8.1.2. Soutes à bagages : 12,7 m³  
 Equipements diminuant le volume des soutes : toilette (-1,3 m³)  
 : couchette chauffeur (-1,9 m³)

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Caisse mono-coque, construction autoportante, treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblés par soudure électrique, recouverts de tôles d'acier soudées électriquement

8.2.1. Protection contre l'incendie : Oui, plus alarme incendie dans le compartiment moteur et dans les soutes à bagages

8.3. Nombre de places :

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES (CLASSE 2)

Nombre de places assises (1) (y compris le conducteur)		Nombre de places debout (3)		Poids à vide maximum en ordre de marche (4) (en Kg)		
Maximum (2)	Minimum	Maximum	Minimum	TOTAL	Essieu 1	Essieu 2+3
59	28	23	14	17.100	4.100	13.000

- (1) y compris les deux places destinées aux personnes à mobilité réduite  
 (2) y compris le siège guide  
 (3) Le nombre de places debout sera limité à la moitié du nombre de places assises  
 (4) Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de sièges

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES (CLASSE 3)

Nombre de places assises (y compris le conducteur)		Poids à vide maximum en ordre de marche (4) (en Kg)		
Maximum (2)	Minimum	TOTAL	Essieu 1	Essieu 2+3
59	28	17.100	4.100	13.000

- (2) y compris le siège guide  
 (4) Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de sièges

8.4. Sièges :

8.4.1. Nombre total correspondant aux aménagements décrits au point 8.3. :

NOMBRE DE SIEGES ET BANQUETTES

Sièges 1 place		Banquettes 2 places		Banquette arrière de 4 à 5 places	
Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum
19	1	26	7	1	0

- 8.4.2. Les sièges peuvent avoir les options suivantes :  
 Sièges dos à la route, sièges basculants avec verrouillage, sièges inclinables, reposes mollets, reposes pieds, tablettes.  
 Exclusivement avec la classe 3 : sièges coulissants latéralement

8.5. Nombre de portes :

- 8.5.1. Latérales :  
 Avant gauche : 1 porte chauffeur, battante à commande manuelle  
 Avant droite : 1 porte simple de service, louvoyante à commande électropneumatique  
 Médiane : 1 porte simple de service, louvoyante à commande électropneumatique  
 Ces portes sont équipées de commande de sécurité intérieure et extérieure

8.5.2. Arrière : sans objet

8.5.3. Fermetures : verrouillage à clés de l'extérieur ou centralisé, avec déverrouillage intérieur.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

- 8.6.1. Emplacement :  
 Côté gauche : 7 baies latérales dont 2 en issue de secours (1 comptant double)  
 Côté droit : 7 baies latérales dont 2 en issue de secours (1 comptant double)  
 Face arrière : 1 lunette considérée comme issue de secours  
 Pavillon : 2 trappes d'évacuation des passagers (faisant office de trappes d'évacuation des fumées)

8.6.2. Mode d'ouverture :

- 8.6.2.1. Vitres : Marteaux-pics, placés à proximité de chaque vitrage issue de secours  
 8.6.2.2. Trappe de toit : par éjection

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

- 8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté  
 8.7.2. Vitres latérales : verre trempé  
 8.7.3. Lunette arrière : verre trempé  
 8.7.4. Pavillon : verre trempé (seulement avec l'option toit panoramique vitré)

8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité :

VEHICULE LIVRE AMENAGE

- 8.8.1. Places avant :  
 8.8.1.1. Siège conducteur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège type :  
 - ISRI (6860/875 NTS) - GRAMMER (MSG 90.5 PG et MSG 90.6 PG) - RECARO (AM 55) avec les points d'ancrages sur le siège  
 8.8.1.2. Siège convoyeur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège EvoBus type MS, avec les points d'ancrages sur le siège  
 8.8.3. Places arrière :  
 8.8.3.1. Sièges passagers : Ceintures 3 points à enrouleur, sur siège EvoBus type MS, (ancrages sièges sur rails) avec les points d'ancrages sur chaque siège

- 8.9.  
 8.10.  
 8.11.

## 9. ECLAIRAGE

- 9.1. Feux de route : deux  
9.2. Feux de croisement : deux, groupés aux feux de route  
9.3. Feux de position : deux, incorporés aux feux de croisement  
9.3.1. Avant : douze, (six du côté droit et cinq du côté gauche)  
9.3.2. Latéraux : deux  
9.4. Feux position arrière : deux  
9.5. Indicateurs de changement de direction :  
9.5.1. Avant : deux, indépendants  
9.5.2. Arrière : deux, groupés aux feux de position  
9.5.3. Latéraux : deux, indépendants  
9.6. Feux de stop : deux, groupés aux feux de position  
9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : deux, indépendants  
9.8. Dispositifs réfléchissants :  
9.8.1. Avant : sans objet  
9.8.2. Arrière : deux, groupés aux feux de position  
9.8.3. Latéraux : Onze, dont quatre groupés aux feux de position et sept indépendants  
9.9. Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction  
9.9.1. Sur demande : une commande distincte, utilisée pour le transport d'enfants, asservie aux portes alimente les feux de détresse  
9.10. Feux de marche arrière : deux, groupés aux feux de position  
9.11. Feux de brouillard :  
9.11.1. Avant : deux, indépendants  
9.11.2. Arrière : un, groupé au feu de position, côté gauche  
Sur demande : un, groupé au feu de position, côté droit  
9.12. Feux d'encombrement :  
9.12.1. Avant : deux, indépendants sur la partie haute du pavillon  
9.12.2. Arrière : deux, indépendants sur la partie haute du pavillon  
9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière :  
9.13.1. Indicateur de changement de direction : deux, indépendants sur la partie haute du pavillon  
9.13.2. Feux de stop : deux, indépendants sur la partie haute du pavillon  
9.14. Feux spéciaux :  
9.14.1. Feux bicolore : deux indépendants de chaque côté  
Sur demande

## 10. DIVERS

- 10.1. Accessoires  
10.1.1. Essuie-glaces : 2 à deux vitesses et balayage intermittent + sur demande : 1 en partie haute  
10.1.2. Lave-glace : Oui  
10.1.3. Rétroviseurs :  
10.1.3.1. Extérieur : Deux, plus 1 miroir de surveillance côté droit. et gauche  
10.1.3.2. Intérieur : Un, sur demande  
10.1.4. Avertisseur sonore : Oui, deux  
10.1.5. Dispositif antivol : Oui, sur demande, antivol de direction  
10.1.6. Extincteur : 1 de 6 Kg, placé sous l'une des première banquettes avant  
10.1.7. Equipements particuliers : Une boîte de premier secours - une lampe autonome - un triangle de pré signalisation - protection électronique des circuits électriques  
10.1.8. Chauffage autonome : Oui, sur demande  
10.1.8.1. Nature du combustible : Liquide  
10.2. Marque d'identité  
10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : Dans l'embranchement de la porte avant  
10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur un oméga, au centre dans le compartiment avant (derrière le pare-chocs).  
10.2.3. Structure du numéro d'identification

WKK	629 625			.....
Identification du constructeur	Identification du type	Direction : 1 = à gauche - 2 = à droite	Numéro d'usine de fabrication	Numéro dans la série du type

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : WKK 629 625 13 105 001

10.2.5. Identification du moteur : sur le côté droit du bloc moteur

10.3.

## 11. VISITES TECHNIQUES

- 11.1. Emplacement de la plaque correcteur : sans objet  
11.2. Pression déclarée par le constructeur : 9 bars  
11.3. Pression de disjonction : 11,5 ± 0,3 bars  
11.4. Pression aux têtes d'accouplement : sans objet  
11.5. Longueur des bras de levier : sans objet  
11.6. Course maximale des actionneurs de freins : Essieu 1 : 64 mm  
Essieu 2 : 64 mm  
Essieu 3 : 64 mm  
Diamètre des vases : Essieu 1 : 24"  
Essieu 2 : 24"/24"  
Essieu 3 : 16"

11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

INSCRIPTION	AFFECTATION
AV	Circuit essieu 1 + 3
AR	Circuit essieu 2
S	Servitudes

11.8. Observation

### PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que les véhicules de catégorie internationale M3 genre TCP de la marque SETRA, dont les types - variantes - versions suivent : TC 625 457

Livrés :

- aménagés satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

**NOTA :** - Véhicule conforme aux limites du niveau C de la directive 2006/51/C.E. pour les moteurs OM 457 LA IV/15  
- Véhicule conforme aux limites du niveau G de la directive 2006/51/C.E. pour les moteurs OM 457 LA V/15 ou OM 457 LA V/16  
- Véhicule réceptionné suivant la directive 2001/85/C.E.

Fait à Monthéry, le 23 avril 2008

Vu et approuvé :  
Enregistré sous le n° P-2333.08.00  
Fait à Paris, le 23 avril 2008  
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France  
Pr. le Chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Le Chef de Centre National de Réception des Véhicules

L. MIS

M. CHAPUT

**ANNEXE III  
CERTIFICAT DE CONFORMITE**

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle – Zone Industrielle – 95200 Sarcelles, représentants dûment accrédités de EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart constructeur, certifions que le véhicule prêt à l'emploi :

(2) Dénomination :

(D1) Marque	: SETRA	
(D2) Type-Variante-Version	: TC 625 457	
(D3) Dénomination commerciale	: S 416 HDH	
(E) Numéro d'ordre dans la série du type	: WKK62962513105707	(3)
(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible	: 24.000 Kg	
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC)	: 24.000 Kg	
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA)	: 27.500 Kg	
(G) Masse en service (G.1+75)	: 17.175 Kg	(3)
(G1) Poids à vide national (PV)	: 17.100 Kg	(3)
(J) Catégorie internationale	: M3	
(J1) Genre national	: T.C.P.	
(J3) Carrosserie (désignation nationale)	: CAR	
(K) Numéro de la réception par type	: P-2333.08.00	
(P1) Cylindrée	: 11.967 cm <sup>3</sup>	
(P2) Puissance nette maximale (1)	: 315 kW – <del>335 kW</del>	
(P3) Source d'énergie	: GO	
(P6) Puissance administrative	: 32 CV	
(Q)		
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 59	(3)
(U1) Niveau sonore à l'arrêt	: 91 dB(A)	
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant	: 1.500 tr/min	
(V9) Classe environnementale	: 0555*0651C – <del>0655*0654C</del>	(1)

- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir annexe)  
- sort de nos usines, le 25.04.2008 pour être livré à :

**SARL SOCIETE RHODANIENNE DES CARS GINHOUX  
ROUTE DE MONTELMAR  
QUARTIER DE LA PLAINE  
07200 AUBENAS**

Dispense de caution et de certificat fiscal  
« DISP/045/112/NT/12/2008 »

Fait à Sarcelles, le 25.04.2008

(1) Rayer la mention inutile – (2) Références communautaires de la Directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation – (3) A compléter

**Nota :** Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat le procès-verbal de réception du type  
**Rappel :** Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312.1. à R.312.25., R.314.1. à R.317.7., R.317.15. à R.317.17 et R.318.1. à R.318.5. du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité, en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :  
- d'une déclaration en préfecture  
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé, par le service en charges des réceptions

**ATTESTATION D'EQUIPEMENT**

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 Rue du Vignolle - Zone Industrielle - 95200 Sarcelles, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus, sort bien de nos usines équipé :

a) d'un ralentisseur électrique (si oui, poids majoré de 300 Kg)	: oui – non	
b) d'un ralentisseur hydraulique (si oui, poids majoré de 250 Kg)	: oui – non	
c) d'un aménagement classe	: <del>2-ou 3</del>	(1)
d) de places assises	: 57 ou 59	(3)
e) de places debout	: oui – non	(1)
f) d'un toilette	: oui – non	(1)
g) d'un aménagement VIP	: oui – non	(1)
	Démontable : oui – non	(1)
		(1)

Fait à Sarcelles, le 25.04.2008

(1) Rayer la mention inutile  
(3) A compléter